



LA POSTE

**PLAN DE PREVENTION
PERMIS DE TRAVAIL**

l'entretien

- Application du décret 92158 du 20 février 1992 - Travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure
- Code du travail - R 237 - 1 à 28

ENTREPRISE UTILISATRICE

Nom : BC MARMME	Lieu des travaux :
Adresse :	BC MAROMME BP DEVILLE LES ROUEN BP LE HOULME BP NOTRE DAME DE BONDEVILLE BP HOUPPEVILLE
Contact : Christine LENORD	
Responsable :	Prescripteur des travaux :
Fonction :	Fonction :
Téléphone	Téléphone :
Mail :	Mail :

ENTREPRISES EXTERIEURES Y COMPRIS LES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES

N°	Nom de l'entreprise	Nom du responsable	Sous-traitant de	Date d'arrivée	Nb de salariés prévus	Durée de l'intervention
1	SAS L'ENTRETIEN	Wilfrid RENOUF				
2						
3						
4						
5						

NATURE DES OPERATIONS

Travaux de maintenance multi services et règlementaire tels que décrits dans le Cahier des Charges du contrat.

DUREE DE L'OPERATION

Date de début : 01/07/2023

Durée de l'opération : 30/09/2026

En application de l'article R237-6 les entreprises procéderont obligatoirement à une inspection commune des lieux de travail.

DELIMITATION DU SECTEUR D'INTERVENTION

Tous les locaux et espaces privatifs des établissements de La Poste.

DEFINITION DES ZONES DANGEREUSES

Intervention des techniciens dans locaux en activité placés sous la responsabilité d'un responsable d'établissement identifié en annexe 1.

INDICATION DES VOIES DE CIRCULATION POUR VEHICULES ET PERSONNELS

Accès dans les zones sécurisées (caisse) sous le contrôle et en présence du responsable d'établissement ou son représentant

ORGANISATION DU COMMANDEMENT

- Conformément à l'article 11 du décret 92 158, l'entreprise extérieure s'engage, avant les travaux, à faire connaître à l'ensemble des salariés qu'elle affectera à ces travaux, les dangers spécifiques auxquels ils seront exposés, les mesures prises pour prévenir ces dangers et, notamment, à donner les instructions nécessaires à l'application de ces mesures.
- Le donneur d'ordre assure la coordination des travaux, des mesures de prévention qu'il prend et celles que prennent les entreprises extérieures.
- Chaque chef d'entreprise est responsable de l'application des mesures de prévention nécessaires à la protection de son personnel.
- Chaque chef d'entreprise extérieur doit désigner son représentant sur le site.

Remarque : les parties s'engagent à ne prêter que du matériel en bon état avec vérification commune du matériel.

ANALYSE DES RISQUES D'INTERFERENCE

Inspection commune avant le début des travaux

Définition des phases d'activité, des installations et matériels dangereux
ainsi que les moyens de prévention correspondants

DOMAINE DES RISQUES GENERAUX	RISQUE	RISQUE		MESURES DE PREVENTION
		Oui	Non	
Circulation routière	Collision	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation interne <input type="checkbox"/> Zone de circulation réglementée <input checked="" type="checkbox"/> Respect du code de la route
	Autres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Circulation dans l'établissement et accès au chantier	Chute	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Ordre et propreté <input checked="" type="checkbox"/> Signalisation
	Encombrement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Autres : zones sécurisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Circulation sur chantier	Dénivellement escalier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Avertissement <input type="checkbox"/> Barrières (si nécessaire) <input checked="" type="checkbox"/> Rambarde
	Echelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Autres :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Conditions particulières de travail	Nuit (occasionnel lors d'audit de sécurité)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Contrôle régulier de présence <input type="checkbox"/> Dispositif d'appel (Tél., ...)
	Isolé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	En dehors des heures d'ouverture	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Produits chimiques	Emploi de produits chimiques dangereux, toxiques, inflammables, corrosifs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Lunettes de protection <input type="checkbox"/> Ventilation <input type="checkbox"/> Vêtements de protection <input type="checkbox"/> Autres :
Ambiance	Ambiance physique (bruit, éclairage, chaleur, froid, poussières...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Protection auditive <input type="checkbox"/> Vêtements <input type="checkbox"/> Masque à poussières <input type="checkbox"/> Autres : EPI liés aux risques
Travaux en hauteur	Travaux en façade	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nacelle <input type="checkbox"/> Rambarde <input type="checkbox"/> Harnais de sécurité <input type="checkbox"/> Casque <input type="checkbox"/> Echafaudage (contrôlé) <input type="checkbox"/> Echelle attachée <input type="checkbox"/> Autres : balisage
	Charpente	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Toiture	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Toiture fragile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Chute d'objets	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Manutention mécanisée	Pont roulant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation interne <input type="checkbox"/> Barrière (mobile) de sécurité <input type="checkbox"/> Balisage de zone <input type="checkbox"/> Autorisation de conduite <input type="checkbox"/> Autres :
	Chariot automoteur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Grue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engin de levage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Monte charge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Projections, éclatements	Meule	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Ecran de protection <input type="checkbox"/> Autorisation de pénétrer <input type="checkbox"/> Balisage de zone <input type="checkbox"/> Barrière (mobile) de sécurité <input type="checkbox"/> Autres :
	Disqueuse	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Particules	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Eau sous pression	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Objet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Outils portatifs	Perceuses, Poste à souder	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Protections individuelles <input type="checkbox"/> Protection humidité <input type="checkbox"/> Ecran de protection <input type="checkbox"/> Coffret protection différentielle <input type="checkbox"/> Autres :
Electricité	BT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Habilitation <input type="checkbox"/> Consignation <input type="checkbox"/> Moyen de secours aux électrisés <input type="checkbox"/> Surveillant de sécurité électrique <input type="checkbox"/> Distance de sécurité
	HT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Proximité lignes électriques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Terrassement Travail avec fouilles	Présence de conduites souterraines	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan des réseaux <input type="checkbox"/> Travail avec guide <input type="checkbox"/> Autres :
	Présence câbles électriques souterrains	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Autres risques	Annexe 2 «Formulaire de sécurité» du prestataire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Détaillés dans annexe

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SUITE A L'INSPECTION COMMUNE

ORGANISATION DES SECOURS

Téléphone d'urgence :

En cas d'incendie : 18 ou 112 ou moyen de secours présents sur les chantiers et le Directeur d'Etablissement
 En cas d'accident: 18 ou 112 ou moyen de secours présents sur les chantiers et le Directeur d'Etablissement

SST (sauveteur secouriste du travail)

Postes à surveillance médicale particulière		
Poste concerné	Nombre de personnes	Entreprises concernées

Conditions d'utilisation des sanitaires, des vestiaires et locaux de restauration

Observations suite aux inspections Inopinées ou communes avec les chefs des entreprises extérieures et observations du CHSCT

Dates	Observations	Mesures prises

Documents remis et expliqués aux entreprises extérieures

Ce plan de prévention s'applique aux éventuels sous traitants mandatés par le prestataire

SIGNATURES DES RESPONSABLES DES ENTREPRISES OU DE LEURS REPRESENTANTS

BC MAROMME

Date : 4/10/23
 Nom : LENOARD Christine
 Fonction : Responsable Exploitation.

Christine LENOARD
 Responsable d'Exploitation
 Signature : RESEAU LA POSTE
 MAROMME
 Tél. : 02 32 82 18 31
 Port. 06 04 53 32 18

SAS L'ENTRETIEN

Date : 19/10/2023
 Nom : DuSSOS uelle
 Fonction : Chef équipe

AGENCE DU HAVRE
 Signature :
 Groupe L'ENTRETIEN
 800 bd Jules Durand
 78000 LE HAVRE
 Tél. 02 35 20 63 58 - Fax 02 35 20 69 36

Ce document doit être envoyé ou tenu à la disposition de l'inspection du travail.
 La signature du présent document engage les sociétés à se conformer au code du travail et particulièrement à l'art. R324 sur le travail clandestin.